

Communiqué de presse

RN122 – Contournement sud d'Aurillac Section entre les giratoires Henri Tricot et centre nautique

**Travaux de reprise de la chaussée les nuits entre 20h00 et 7h00 du 02 au
04 novembre 2022**

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes vous informe qu'en raison de l'apparition d'anomalies sur la chaussée de la section entre les giratoires Henri Tricot et centre nautique, des travaux de reprise de la couche superficielle de roulement sont programmés du 2 au 4 novembre 2022.

Les travaux sont réalisés de nuit entre 20h00 et 7h00.

Pendant cette période, la section entre les giratoires Henri Tricot et centre nautique sera fermée à la circulation de 20h00 à 7h00. Les giratoires Henri Tricot, René Cassin et centre nautique resteront ouverts à la circulation.

La circulation de tous les véhicules, dans les deux sens, sera déviée par l'avenue Georges Pompidou, le boulevard de Verdun, l'avenue du Plomb du Cantal, l'avenue Charles de Gaulle, la RN 2122 jusqu'au carrefour giratoire de la Poudrière et la RN 122 jusqu'au carrefour giratoire de Redondette.

Les informations relatives aux travaux sont disponibles sur le site internet de l'opération.

Les dates annoncées sont cependant susceptibles de modification ou d'adaptation en fonction des conditions météorologiques et des aléas de chantier.

Les usagers sont invités à la plus grande prudence aux abords de la zone de travaux pour leur propre sécurité comme pour celle des personnels œuvrant sur le chantier.

La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes prie les usagers de l'excuser pour la gêne occasionnée par ces travaux et les remercie par avance de leur compréhension.

Pour plus de renseignements :

- Numéro vert : 0805 38 38 45
- Site internet : www.rn122-sansac-aurillac.fr